

## Le bénévolat ne peut pas être obligatoire !

Vendredi 5 février 2016, le département du Haut Rhin a voté une mesure pour obliger les allocataires du Revenu de Solidarité Active à réaliser 7 heures de bénévolat par semaine.

Sans prendre position sur la mesure elle-même, 5 organisations, toutes reconnues sur le thème du bénévolat en France, tiennent à rappeler que le bénévolat est une pratique libre et volontaire, non définie par la loi. Il est d'usage de se référer à la définition du Conseil Economique, Social et Environnemental : « est bénévole celui qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial » (Rapport au CESE sur l'avenir du bénévolat, juin 2003). Cette définition est reprise par le Ministère du Travail (Réponse du 1<sup>er</sup> avril 2010 à la question écrite n°06718 du 18 décembre 2008, Journal Officiel du Sénat).

Une personne obligée de faire une action et devant en rendre compte ne peut être considérée comme s'engageant librement. Le dispositif envisagé par le département du Haut Rhin ne peut donc pas être considéré comme du bénévolat.

Les 5 organisations signataires :

Passerelles & Compétences

France Bénévolat

Tous Bénévoles

Pro Bono Lab

Benenova

## A propos de Passerelles & Compétences

Créée en 2002, Passerelles & Compétences ([www.passerellesetcompetences.org](http://www.passerellesetcompetences.org)) est une association d'intérêt général qui a pour objectif de mettre le bénévolat et la solidarité au cœur de la société, et donner à chacun la possibilité de mobiliser et valoriser ses talents et ses compétences. Pionnière dans le développement du Bénévolat de Compétences en France, elle regroupe aujourd'hui, plus de 6000 bénévoles qui s'engagent auprès de 1900 associations humanitaires et solidaires dans des missions ponctuelles, compatibles avec une activité professionnelle à temps plein. Passerelles & Compétences est une association d'intérêt général à but non lucratif.

Contact équipe communication nationale

Laurence Quenedey - [lquenedey@passerellesetcompetences.org](mailto:lquenedey@passerellesetcompetences.org), 06 33 72 59 06

Catherine Barnier - [cbarnier@passerellesetcompetences.org](mailto:cbarnier@passerellesetcompetences.org), 01 48 03 92 25

## A propos de France Bénévolat

### France Bénévolat, une vocation, trois missions

France Bénévolat, Association reconnue d'utilité publique, a pour vocation **le développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active.**

Trois principales missions en découlent :

- . Promouvoir le bénévolat associatif au service de l'intérêt général
- . Mettre en relation les personnes intéressées et les associations mobilisant des bénévoles
- . Accompagner les associations pour renforcer la reconnaissance et la valorisation de leurs bénévoles.

Ces missions sont d'autant plus importantes que les associations constituent une force majeure de notre société. Leur ambition, en effet, est d'accompagner nos concitoyens dans le passage du don de temps vers un engagement associatif au sein d'espaces de liberté, d'innovation et de générosité. Le tout, au service de la solidarité et du mieux vivre ensemble.

Contact presse : Lydie Coulon, [l.coulon@francebenevolat.org](mailto:l.coulon@francebenevolat.org), 01 40 61 08 09

### **A propos de Tous Bénévoles**

Tous Bénévoles ([www.tousbenevoles.org](http://www.tousbenevoles.org)) est une association dont le but est de promouvoir et de développer la relation associations/bénévoles. A ce titre, elle compte près de 1500 associations partenaires, des plus grandes aux plus petites. Ses activités s'organisent autour de deux pôles :

- La mise en relation ciblée des bénévoles et des associations
- Le partage de compétence au bénéfice des associations

Dans ce cadre, Tous Bénévoles édite des guides et, via le Programme AlphaB, met son expertise au service d'un réseau d'alphabétisation et d'accompagnement scolaire.

Contact : Isabelle Persoz (vice-présidente) [ipersoz@tousbenevoles.org](mailto:ipersoz@tousbenevoles.org), 06 61 59 72 30

### **A propos de Pro Bono Lab**

Créée en 2011, l'association Pro Bono Lab ([www.probonolab.org](http://www.probonolab.org)) mobilise des équipes de volontaires pour conseiller gratuitement les organisations à finalité sociale. Ces projets appelés « Missions Probono » permettent aux organisations à finalité sociale d'accéder aux compétences dont elles ont besoin (marketing, communication, stratégie, finance, RH, web, droit, etc). C'est grâce à des partenariats innovants, prenant la forme de mécénat ou bénévolat de compétences, avec les entreprises, les grandes écoles, les universités et les collectivités, que Pro Bono Lab mobilise les professionnels et les étudiants pour l'intérêt général. Depuis sa création, l'association a mobilisé plus de 2800 volontaires pour aider près de 180 associations lors de plus de 330 Missions Probono.

Responsable communication-RP, Claire Laurenziani, [claire@probonolab.org](mailto:claire@probonolab.org), 06 31 27 60 37

### **A propos de Benenova**

L'association Benenova ([www.benenova.fr](http://www.benenova.fr)) permet d'agir à son échelle, via des actions solidaires de terrain, courtes et collectives, pour lesquelles chacun peut s'inscrire de façon souple, selon ses disponibilités. Toutes les actions proposées sont développées avec les associations partenaires, qui bénéficient d'un soutien dans la mobilisation et la gestion de bénévoles ponctuels. Créée fin 2013, Benenova représente un réseau de 2000 bénévoles en Ile-de-France et dans la région nantaise.

Contact : Stéphanie Andrieux (présidente), [stephanie@benenova.fr](mailto:stephanie@benenova.fr)